



Projet éducatif territorial

Commune de Le Broc

2026 - 2029



LE BROC

Table des matières

Edito	4
Préambule	6
Les objectifs du PEdT 2026-2029.....	7
CONTEXTE ÉDUCATIF 2026–2029	7
Un parcours éducatif, de l'enfance à l'âge adulte	8
Les ambitions du PEdT	9
L'inscription au plan mercredi.....	10
Diagnostic et état des lieux.....	11
Le contexte éducatif national	12
Le harcèlement	12
La petite enfance	13
L'enfance	15
Les temps scolaires	15
La connexion entre l'école et la commune	16
Les actions transversales :.....	16
Le projet d'école, un maillage à venir dans la continuité éducative.....	17
Le « savoir bouger » et sport à l'école	17
Les autres axes de coopération	18
Le centre de loisirs la Virgule	19
Un projet structuré en quatre Temps Forts	19
Les temps périscolaires.....	20
Les accueils périscolaires	20
L'accueil périscolaire du matin et du soir.....	20
Intentions pédagogiques	21
Le plan mercredi	22
Les mercredis : des temps d'activités culturelles et artistiques	22
La Forêt pédagogique	22
Projet ski – Les mercredis.....	22
L'accueil de loisirs extrascolaire	23
Les accueils lors de vacances scolaires : Des thématiques très diverses	23
Les stages	24
Les séjours.....	24
Pôle ado : Passerelle et Accueil Jeunes.....	25

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

La passerelle « un dispositif particulier à destination des 11-13 ans ».....	25
Le SKWAT AJ à partir de 14 ans	26
Les structures	27
L'éducation artistique et culturelle, ADN de la commune	29
Les relations avec les familles	29
Les événements communaux appelant à la participation des familles	30
Conclusion du diagnostic et de l'état des lieux	31
Les intentions éducatives du PEdT 2026-2029	32
Durée du PEdT	32
Les partenaires du projet.....	32
Les structures municipales partenaires	32
Les objectifs éducatifs	32
Axes et valeurs	33
Les valeurs du PEdT	34
L'articulation du PEdT avec l'existant	34
Articulation avec la CTG et son bassin de vie	34
Articulation avec le tissu associatif local.....	35
Les modalités de mise en œuvre du PEdT	36
L'identité du PEdT.....	36
Durée du PEdT.....	36
Instances de pilotage et d'évaluation	36
Conclusion	38
ANNEXES.....	39

Edito

Bien grandir au Broc !



Bien grandir au Broc ! Cette démarche reflète pleinement l'engagement de la commune du Broc dans un domaine majeur de l'action municipale : l'épanouissement, l'éducation et le bien-être des petites Brocoises et des petits Brocois.

Au Broc, l'éducation est une priorité. C'est pourquoi nous nous engageons bien au-delà de nos compétences obligatoires afin d'accompagner les familles, de favoriser l'égalité des chances et de permettre à chaque enfant de grandir, d'apprendre, de s'exprimer et de trouver sa place au sein de la collectivité. Cette ambition repose sur une conviction forte : l'éducation est l'affaire de tous. Elle se construit à l'école, mais également dans les temps périscolaires et extrascolaires, dans les activités culturelles et sportives, dans les relations avec les familles et, plus largement, dans tous les espaces de vie de l'enfant.

Pour cela, notre attention doit se porter à chaque instant sur différents domaines. Tout d'abord, les locaux et les espaces éducatifs, qui doivent être accueillants, adaptés et donner envie d'apprendre et de se retrouver. Ensuite, les conditions permettant aux professionnels et à l'ensemble des acteurs de l'enfance et de la jeunesse de s'épanouir pleinement dans leurs missions. Enfin, le soutien aux projets ambitieux et innovants qui contribuent à enrichir le parcours de chaque enfant. Le Projet éducatif de territoire 2026-2029 s'inscrit dans cette continuité. Il a pour ambition de « mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire ». Il constitue ainsi un cadre commun permettant de donner davantage de sens, de cohérence et de complémentarité à l'ensemble des actions éducatives conduites sur la commune.

Ce nouveau PEdT porte également une attention particulière à l'éducation aux pratiques artistiques collectives, qui favorisent la créativité, l'expression personnelle, l'écoute et la coopération. Il entend renforcer l'éducation à l'environnement, afin de sensibiliser les enfants à leur cadre de vie, à la préservation des ressources et aux enjeux liés à la transition écologique. Il affirme également notre volonté de promouvoir l'égalité entre les filles et les

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

garçons, de lutter contre les stéréotypes et de permettre à chaque enfant de se construire librement, dans le respect de l'autre et de ses différences. Une place essentielle est par ailleurs accordée à la vie du groupe et aux relations entre les enfants. Rechercher les échanges, favoriser la coopération et s'appuyer sur la dynamique du groupe présent sont autant de leviers pour apprendre progressivement le respect, l'écoute, la solidarité et l'amitié. Ces expériences collectives participent pleinement à la construction du futur citoyen.

Enfin, ce projet veille à renforcer la continuité pédagogique avec le travail scolaire, en favorisant les passerelles entre les différents temps de l'enfant et en encourageant la complémentarité entre les équipes éducatives, les familles et les acteurs intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires. Nous souhaitons ainsi que ce PEdT soit avant tout un projet partagé, construit avec les enfants, les familles, les enseignants, les professionnels de l'enfance et de la jeunesse, les associations et l'ensemble des partenaires de la commune. Nous formulons donc le vœu que ce Projet éducatif de territoire puisse guider l'action de toutes et tous et contribuer à accompagner chaque enfant, de la petite enfance à l'adolescence, dans un parcours éducatif riche, cohérent, inclusif et structurant, lui permettant de devenir progressivement un citoyen autonome, respectueux des autres et de son environnement.

« Parce que donner aux enfants les moyens de grandir et de s'épanouir aujourd'hui, c'est aussi préparer le Broc de demain. »

Philippe Heura

Maire de Le Broc

Brigitte Sion

Adjointe à l'enfance et jeunesse

Préambule

Le Projet éducatif de Territoire (PEdT) est une démarche de partenariat entre la commune, les services de l'Etat concernés (Éducation Nationale, Jeunesse Engagement et Sports), la Caisse d'Allocations Familiales et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux permettant une cohérence afin de construire un plan d'actions autour et dans l'intérêt de l'enfant.

Ce nouveau Projet éducatif de territoire pour la période 2026-2029, le 5e depuis 2013, souligne l'ambition éducative volontaire de la commune du Broc. Il s'inscrit dans une continuité avec les projets précédents en matérialisant l'engagement partagé fort de l'ensemble des partenaires éducatifs. L'accompagnement de l'enfant tout au long de sa journée dans des lieux et des moments différents fonde la nécessité d'harmoniser les interventions de chacun afin qu'elles se complètent et s'enrichissent mutuellement.

Afin d'assurer la continuité éducative des jeunes Brocois de 0 à 14 ans, nous avons souhaité depuis 2023, effectuer un élargissement du PEdT à la petite enfance et la jeunesse et également mettre à jour les spécificités en matière de culture et de sensibilisation à l'environnement qui font l'ADN de la commune. En effet, la municipalité soucieuse de la réussite de ses enfants et forte de ses structures (Centre de Loisirs, Crèche, accueil de jeunes et Médiathèque) peut envisager un travail transversal entre les services liés à l'enfance et jeunesse et ainsi décliner un parcours scolaire de la crèche au collège sur des axes forts liés aux différentes structures de la commune.

Compte tenu de sa population jeune et familiale, les services consacrés à l'enfance, la petite enfance et les pratiques culturelles représentent les premiers budgets de fonctionnement de la commune. Le PEdT constitue le levier de l'ensemble de la politique éducative municipale : des moyens conséquents (humains, matériels et techniques) continueront donc d'être alloués à son déploiement pour cette nouvelle période 2026-2029 avec notamment l'accompagnement de la CAF, principal partenaire financier.

Visuel BUDGET 2026 enfance

Les objectifs du PEdT 2026-2029

- Développer les pratiques artistiques collectives et la créativité
- Développer la sensibilisation à l'environnement et à sa préservation
- Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons
- Favoriser le vivre-ensemble, le respect de l'autre et les relations positives au sein du groupe

CONTEXTE ÉDUCATIF 2026–2029

Le présent document formalise le Projet éducatif de territoire de la commune du Broc pour la période 2026–2029. Il constitue un cadre de référence partagé pour organiser, articuler et évaluer les actions éducatives conduites sur les différents temps de l'enfant et du jeune.

Le contexte éducatif national en 2026

Le contexte éducatif national évolue autour d'un objectif central : **faire réussir, grandir et protéger chaque enfant**. Pour la rentrée 2026, le ministère de l'Éducation nationale place au cœur de ses priorités les missions d'**instruire et de protéger**, avec une attention particulière portée à la réussite de tous, à l'inclusion, au bien-être et à la qualité du climat éducatif. La santé et le bien-être des enfants occupent une place croissante dans les politiques éducatives. Le développement des **compétences psychosociales**, la prévention du harcèlement, la lutte contre les violences et la prise en compte de la santé mentale participent à la construction d'un environnement éducatif sécurisant et favorable aux apprentissages.

La pratique physique et sportive constitue également un enjeu important. L'Éducation nationale affirme la nécessité de donner à tous les enfants davantage d'occasions de bouger, afin de lutter contre la sédentarité, favoriser la confiance en soi, apprendre les règles collectives et développer le vivre-ensemble. Le sport est ainsi considéré à la fois comme un outil de **santé, d'éducation et de cohésion**. Parallèlement, l'éducation à la citoyenneté, aux valeurs de la République, à l'esprit critique et à un usage responsable du numérique prend une place renforcée. La généralisation d'une scolarité sans téléphone portable à partir de 2026 traduit notamment la volonté de préserver l'attention, les relations sociales et un climat éducatif serein.

Dans ce contexte, le rôle des collectivités et des acteurs périscolaires apparaît essentiel. Le **PEdT constitue un outil de continuité éducative**, permettant de mettre en cohérence les actions conduites sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les orientations nationales 2026 encouragent d'ailleurs des PEdT plus **inclusifs et protecteurs**, intégrant notamment la prévention des violences et du harcèlement, la santé physique et mentale, les enjeux liés aux écrans et la formation des équipes.

Le PEdT du Broc s'inscrit pleinement dans cette dynamique en proposant une approche globale de l'éducation de l'enfant, fondée sur la **culture, le sport, la santé, la citoyenneté, l'environnement, l'inclusion et le vivre-ensemble**, tout en renforçant les liens entre l'école, les familles, les équipes éducatives et la collectivité.

Un parcours éducatif, de l'enfance à l'âge adulte

La taille et la proximité propres à la commune du Broc permettent de construire une **relation durable avec les enfants et les familles**, au fil des différentes étapes de leur parcours.

De la crèche à l'école, puis des accueils de loisirs au pôle ados, la collectivité accompagne progressivement chaque enfant dans son développement, ses découvertes et la construction de son autonomie. Cet accompagnement se poursuit à l'adolescence et au début de l'âge adulte, notamment à travers l'accès au **BAFA**, au **permis de conduire** et à l'**accompagnement vers l'emploi**.

Cette proximité permet de voir grandir les enfants, de les accompagner dans leurs évolutions et, parfois, de les retrouver quelques années plus tard lorsqu'ils deviennent eux-mêmes parents et confient à leur tour leurs enfants aux structures communales.

Le PEdT traduit ainsi une véritable **continuité éducative et intergénérationnelle**, où les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires, culturels et de loisirs s'articulent pour former un parcours cohérent.

Au-delà des dispositifs et des activités, c'est une véritable **communauté éducative et de vie** qui se construit au sein de la commune : une communauté qui accompagne, transmet, crée du lien et évolue avec ses habitants.



Les ambitions du PEDT

Depuis 2013, la commune du Broc s'engage à amener une offre éducative de qualité auprès des enfants de la commune. Pour ce faire, le Projet éducatif de territoire constitue un cadre de référence formalisé permettant de mener une politique éducative cohérente et partagée, qui garantit la complémentarité des différents temps éducatifs.



■ Un cadre juridique

Le PEDT apporte une souplesse dans la réglementation sur les taux d'encadrements des enfants : il permet entre autres de passer d'un encadrement 10/14 à un encadrement 14/18 sur les temps périscolaires hors mercredi et déplacements. Les intervenants extérieurs peuvent être inclus dans l'effectif d'encadrement.

■ Un cadre de référence

Le PEDT amène à poser des bases qualitatives sur les temps qu'il concerne. Ainsi la charte de qualité mise en place sur le plan mercredi concerne tous les temps périscolaires. Il amène à décliner les objectifs éducatifs et pédagogiques de chacune des actions menées sur le territoire à destination de l'enfance et de la jeunesse

■ Une cohérence éducative entre tous les acteurs de l'Enfance

Le PEDT est lié principalement au projet d'Ecole dans une synergie commune. Ainsi, il est une prolongation aux attentes éducatives de l'école de l'Olivier par le biais de projet coconstruits et financés par la commune. Les animateurs devront prendre connaissance du projet d'Ecole et du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs afin d'y inscrire des liens entre les 2 documents auprès des enfants. Éducation nationale et éducation populaire devraient ainsi se retrouver et amener aux enfants un enseignement complet et transversal.

■ Une articulation avec les activités péri et extrascolaires.

Il est évident que tous les temps de l'enfant s'inscrivent dans cette transversalité des notions acquises dans le cadre périscolaire avec des méthodes d'apprentissage différentes liées au travail spécifique des agents d'animation.

■ Un outil de communication

Le PEDT n'est pas seulement un document à destination des instances éducatives, il se veut être un guide de la politique éducative de la commune et en ce sens est à la disposition des familles. Il se veut être un outil de réflexion et permet à chacun de prendre connaissance de la dynamique éducative sur la commune.

■ L'accessibilité à tous

Le PEDT assure à tous les enfants l'accès aux activités proposées par la commune. Il est le gage que les moyens mis en place pour accueillir l'enfant porteur de handicap sont effectifs et réfléchis. Il engendre une vigilance de la part de l'équipe d'animation sur toutes les discriminations et harcèlements qui pourraient cibler certains enfants.

L'inscription au plan mercredi

Pour s'inscrire dans un plan mercredi, il convient de :

Conclure avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales un projet éducatif territorial intégrant l'accueil périscolaire du mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires avec les enseignements scolaires Organiser au sein du projet éducatif territorial un accueil de loisirs périscolaire dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du Plan mercredi.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités.

Les accueils répondant à la charte précitée présentent toutes les caractéristiques d'un accueil de loisirs périscolaire (fréquentation régulière d'au moins 7 mineurs pendant au moins 14 jours consécutifs ou non au cours d'une même année, caractère éducatif de l'accueil et diversité des activités proposées). Ils doivent donc être déclarés (ou autorisés pour les accueils recevant des enfants de moins de 6 ans) auprès des services de l'Etat compétent : DDCS/PP ou DJSCS (dans les DOM). Le groupe d'appui départemental (GAD) et plus particulièrement la DDCS/PP peuvent vous accompagner dans la mise en place d'un accueil de loisirs périscolaires dans le cadre du « Plan mercredi ».



Diagnostic et état des lieux

Le Broc est une commune de 1 446 habitants (bilan démographique INSEE 2023) située dans le département des Alpes-Maritimes, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à 28 km au nord-est de Nice.

Le territoire communal est adossé à la ligne sud-ouest / nord-est du massif des Baous, à l'extrémité est des plans de Provence.

La commune se situe au confluent du Var et de l'Estéron à l'est, ainsi que du Bouyon et de l'Estéron au nord-ouest.

D'une superficie de 1 870 hectares, la commune bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de la mer et des Préalpes. Elle domine notamment la confluence du Var et de l'Estéron.

Le vieux village, d'une grande valeur architecturale, est regroupé autour de placettes et de ruelles et perché sur un éperon rocheux, élément fort du paysage. De petits jardins et boisements contribuent également à la qualité paysagère du Broc.

Le vieux village, d'une grande valeur architecturale, groupé autour de placettes et de ruelles, est perché sur un éperon rocheux, élément fort du paysage. Un ensemble de petits jardins et boisements donne au Broc sa qualité paysagère.

Le territoire communal est constitué de quatre unités de sites :

1. **Les plateaux calcaires des Baous** : ce sont de grands espaces naturels peu boisés, terrains de parcours pour l'élevage ovin
2. **Les coteaux** : l'urbanisation s'y est développée sur d'anciennes restanques d'oliviers ou de jardins à proximité du village. Mais aujourd'hui celle-ci s'est étendue dans des secteurs beaucoup plus éloignés
3. **La plaine du Var** : c'est un site plat, occupé en partie par le lotissement industriel départemental. Le reste est occupé en grande partie par un lac de 49 hectares (Lac du Broc), né de l'extraction de granulats et par des terres en friches
4. **La plaine de l'Estéron** : hormis au niveau de la confluence avec le Var, elle se transforme rapidement vers l'ouest en un site fermé, très encaissé par endroits (clues), formant un espace linéaire remarquable, qui a conservé vers l'amont une forte naturalité et un grand intérêt écologique, floristique, faunistique et paysager

De petits hameaux (Saint Sébastien, Sainte Marguerite et Le Clos Martel) viennent enrichir l'espace naturel Brocois. Ce qui en fait l'un des joyaux du parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Périmètre et public du PEdT

Territoire concerné : Commune du Broc

Nombre d'enfants concernés : 263 enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans

L'école de l'Olivier, située au 54, rue de la Voûte, au cœur du village, accueille environ 138 enfants âgés de la maternelle à l'élémentaire.

Les collégiens sont principalement scolarisés au collège Paul Langevin à Carros. Parmi eux, une cinquantaine fréquentent la passerelle et le SKWAT AJ (accueil de jeunes).

Les lycéens, quant à eux, fréquentent principalement le lycée Manouchian à Nice, ainsi que, dans une moindre proportion, le lycée de Vence.

Le contexte éducatif national

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES REQUIS PAR L'ÉTAT :

Continuité éducative sur certains éléments du socle commun : Le lien et la cohérence entre les activités périscolaires/extrascolaires et le service public de l'éducation nationale.

Accessibilité et inclusion : L'égal accès de tous les enfants aux activités, incluant explicitement l'accueil des enfants en situation de handicap. (Dès l'Inscription)

Valeurs de la République : Le respect des principes de laïcité, de citoyenneté et de mixité sociale (Projet péda).

Rythmes de l'enfant : La prise en compte des besoins physiologiques et psychologiques des mineurs (Formation)

Gouvernance et évaluation : Les modalités de pilotage local (comité de suivi) et les indicateurs quantitatifs/qualitatifs de bilan.

Conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989 et à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, l'Éducation nationale et la commune du Broc souhaitent garantir à tous les enfants l'accès aux temps de loisirs éducatifs proposés par la collectivité. Sur la pause méridienne, la commune peut notamment mobiliser une heure d'AESH par enfant concerné. Quatre animateurs ainsi que le directeur ont été formés à cet accueil spécifique. Un protocole d'accueil a été élaboré afin de permettre l'accueil de cinq enfants ayant des besoins particuliers sur les temps périscolaires. Des échanges réguliers avec les familles permettent d'identifier les difficultés, d'adapter l'accompagnement et de partager les solutions mises en place. Selon la Convention Internationale des Droits de l'enfants, la commune du Broc souhaite œuvrer pour que tous les enfants puissent accéder aux temps de loisirs éducatifs proposés par la collectivité. Sur les temps de pause méridienne la commune prend en charge une heure de temps d'AESH par enfants. 4 animateurs, ainsi que le directeur ont été formés à cet accueil spécifique. Un protocole d'accueil a été décliné permettant d'accueillir 5 enfants ayant des besoins particuliers sur les temps périscolaires. Des rencontres avec les familles se font fréquemment afin de s'enquérir des nouvelles difficultés ou des solutions mises en place dans les foyers

Le harcèlement

En France, comme l'indique le dernier rapport Pisa publié en 2019, « Environ 20 % des élèves ont déclaré être victimes d'actes de harcèlement au moins quelques fois par mois. Ce niveau est supérieur de 2 points de pourcentage au niveau observé en 2015 ».

Dans le contexte local, le nombre moyen d'élèves par classe est 25, 100 élémentaires environ et 50 préélémentaires. Des problématiques inhérentes à certaines violences ont pu être soulevées, elles sont jusqu'à canalissables et peuvent être anticipées du fait que nous connaissons les instigateurs de ces actes.

La petite enfance



Le Jardin des étoiles accueille 25 enfants répartis en 2 groupes : les petits, âgés de 3 mois à 18 mois – « les explorateurs » – et les grands, de 18 mois à 3 ans – « les aventuriers » ! Vous l’aurez compris, à la crèche chaque jour est un voyage rempli de découvertes afin que ces bouts de chou puissent se constituer un solide bagage pour conquérir le monde ! Alors pour guider cette joyeuse troupe, un équipage de choc est à bord du navire ! Allier la compétence, le sérieux, la douceur, la patience, la générosité et l’attention est la mission de la directrice de la crèche et des agents encadrants qui œuvrent à ses côtés.

Le projet lien Crèche/Ecole Maternelle permettra d’assurer dès le plus jeune âge la continuité éducative de chaque enfant tout au long de son parcours.

Les interventions et l’accompagnement à la crèche

La crèche constitue la première porte d’entrée de la commune auprès des familles et représente une étape essentielle dans l’accueil, l’éveil et le développement du jeune enfant. Au-delà du travail quotidien réalisé par les agents, la commune propose des interventions et des actions complémentaires qui enrichissent les pratiques et favorisent l’épanouissement des enfants. Les plus grands bénéficient notamment d’un atelier de motricité animé par un intervenant, ainsi que d’ateliers réguliers à la médiathèque et de séances d’arts plastiques encadrées par une enseignante artistique. Dans le domaine de la parentalité, une psychologue intervient auprès des équipes, afin de les accompagner dans leurs pratiques professionnelles et de leur apporter un regard extérieur, mais également auprès des parents, qu’elle peut recevoir et écouter. Ces différents dispositifs témoignent d’une volonté municipale de proposer un accompagnement global de l’enfant et de sa famille, dès les premières années, en associant éveil, développement, prévention, soutien à la parentalité et continuité éducative.

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

À petits plats vers l'autonomie...

Exemple de continuité entre l'accueil de loisir et la crèche, ce projet vise à faire du temps du repas un moment plus adapté au rythme de l'enfant, plus serein et propice à l'autonomie. L'horaire du déjeuner est progressivement rapproché de celui pratiqué à la maison, à l'école et au centre de loisirs. Les enfants sont progressivement accompagnés pour faire seuls : se servir, prendre leurs couverts, boire, débarrasser, trier leurs déchets ou encore se nettoyer après le repas. L'organisation des espaces et la présence bienveillante des adultes permettent de favoriser ces apprentissages dans un cadre sécurisant et calme.

Mis en place progressivement au cours des trois trimestres, le projet s'adapte au développement et aux besoins des enfants grâce aux observations des professionnels. Il prépare ainsi les plus grands de la crèche à leur future entrée à l'école et au centre de loisirs, dans une continuité éducative favorisant autonomie, confiance et vivre-ensemble.

L'enfance

Les temps scolaires

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
Horaires de l'école Matin	8h20-8h30
Pause Méridienne	11h45 à 13h35-13h45 pour les classes maternelles 12h00 à 13h50-14h00 pour les classes primaires
Horaires de l'école Après-midi	13h45 pour les classes maternelles 14h00 pour les classes primaires
ACM du Soir	16h30 à 18h30

Besoins matériels

La commune du Broc a en charge les locaux de l'école de l'Olivier (Art 212-4 du code de l'éducation), elle ne participe pas à la rémunération des enseignants (Art 211-8 du code de l'éducation). Un budget est alloué à l'école pour les financements suivants :

- **L'achat de certaines fournitures scolaires**
- **Les transports scolaires**
- **Le restaurant scolaire**
- **L'entretien des locaux scolaires**
- **Le soutien aux projets scolaires**

La commune investit régulièrement dans l'amélioration des locaux scolaires et des équipements destinés prioritairement aux enfants. Ces dernières années, la création d'un préau dans la cour haute et la construction d'une salle polyvalente au-dessus de celui-ci ont permis de proposer des espaces plus conviviaux, polyvalents et sécurisés.

La commune investit largement dans le bon usage du numérique à l'école :

- Formation donnée aux enseignants afin d'utiliser les outils numériques mis à leur disposition et à celle des enfants.
- Ecole mobile numérique : Des ordinateurs portables et des tablettes sont à la disposition des enfants pour mener à bien leur recherche ou apprendre à utiliser ces outils.
- Investissement projet ENIR 2, Ecole Numérique Innovante et Ruralité : Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'Éducation nationale et de la stratégie interministériel pour les ruralités, les collectivités territoriales concernées pourront répondre, en lien étroit

avec les académies à la phase 2 de l'appel à projet émis par l'Etat destinée à soutenir le développement du numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales.

Le personnel municipal intervient également dans l'école pendant le temps scolaire, en complémentarité avec l'équipe enseignante.

Le personnel municipal dans l'école durant le temps scolaire

■ **Les ATSEM**

Consciente des enjeux majeurs que représente l'école maternelle pour les jeunes enfants dans l'apprentissage du langage, de la vie en collectivité, la commune dote chacune des classes maternelles d'une ATSEM. 2 ATSEM et 2 apprentis CAP petite Enfance. Elles participent également à l'encadrement des enfants durant l'Accueil du matin et la pause méridienne.

■ **Les agents d'entretien**

Afin de permettre aux enfants d'arriver chaque matin dans des locaux propres et sains, les équipes de nettoyage passent le soir après le temps périscolaire ou bien le matin avant l'ouverture de l'école.

■ **Les agents techniques**

Les travaux sont planifiés avec le directeur de l'école qui valide ou invalide les heures de passage des agents techniques.

■ **Les intervenants**

Afin de permettre aux enfants un apprentissage complet en mettant en pratique leurs acquis, la commune emploie des intervenants qui travaillent avec les enfants durant le temps scolaires. Ceux-ci peuvent être municipaux comme la responsable de la médiathèque qui accueille de nombreux groupes d'enfants durant l'année ou associatif promouvant la culture, les connaissances environnementales, la citoyenneté et le respect des différences.

La connexion entre l'école et la commune

Les actions transversales :

Médiathèque : Accueil des enfants dans leur travail de recherche. Participation aux printemps des poètes, participation aux actions culturelles locales ou nationales

Atelier d'arts plastiques : Accueil des enfants autour d'actions culturelles et des techniques d'Arts plastiques (dessin, peinture, sculpture, fresque,)

École de musique : Intervention des professeurs de musique, sensibilisation et découverte d'une grande diversité d'instruments

Spectacle à la Salle des Arts d'Azur : Transversalité entre les spectacles « jeune public » proposés à la salle de spectacle et le travail en classe

Spectacle de fin d'année : Mise à disposition de la technique et des intervenants nécessaires.

Les actions en faveur du développement durable, de l'environnement et de la biodiversité

Une collaboration sur un projet communal d'ouverture d'un sentier pédagogique et ludique. Les enfants seront amenés à travailler sur la lecture de paysage, la conception de clés de détermination de la flore méditerranéenne.

Le projet d'école, un maillage à venir dans la continuité éducative

La connexion entre le projet d'école et les projets périscolaires constitue un levier essentiel pour assurer une cohérence des apprentissages et une véritable continuité éducative autour des attendus du socle commun. L'équipe enseignante a engagé la rédaction d'un nouveau projet d'école pour les cinq prochaines années. Pour l'année scolaire 2026-2027, une thématique prioritaire est envisagée autour du « savoir rouler à vélo » et, plus largement, du sport et de la motricité. L'objectif est d'harmoniser les besoins de formation dans ces domaines, notamment autour du savoir rouler, de la danse et de l'acrosport, afin de construire des cycles d'apprentissage précis, progressifs et enrichissants pour l'ensemble des élèves.

Une programmation sportive commune pourra être mise en place, avec l'ensemble des classes travaillant autour d'une même discipline sur une période donnée. Cette organisation permettra de faciliter la gestion et la mutualisation du matériel, mais également de créer une continuité entre les temps scolaires et périscolaires. Le service Enfance de la commune pourra ainsi s'inscrire dans cette dynamique, notamment sur les temps de pause méridienne, en proposant des activités en lien avec les disciplines travaillées en classe. La commune et l'école pourront également rechercher les partenariats et financements nécessaires, notamment avec l'USEP, ainsi que les équipements permettant de développer l'équilibre, la motricité et les pratiques sportives. Cette démarche favorisera une cohérence des interventions et une complémentarité entre les différents temps de la journée de l'enfant. Dans cette même dynamique, la médiathèque pourra accompagner le projet en constituant une sélection d'ouvrages consacrés au sport, à ses pratiques et aux métiers qui y sont associés. Elle contribuera ainsi à élargir le projet au-delà de la seule pratique sportive et à permettre aux élèves de découvrir les différents parcours et métiers liés au sport.

Le « savoir bouger » et sport à l'école

Pour 2026-2027, l'école de l'Olivier prévoit de renforcer le travail autour du sport, de la motricité et du « savoir rouler à vélo ». Le PEdT accompagnera cette orientation en recherchant une programmation sportive complémentaire sur les temps périscolaires, notamment sur la pause méridienne, ainsi qu'une harmonisation des pratiques entre les classes et l'accueil de loisirs. Des actions régulières permettent de prolonger cette dynamique : marche et randonnée dynamique sur l'accueil du soir, activités de motricité encadrées par un animateur et « Mercredis Foot » avec un groupe constitué à l'année.

Ces actions favorisent une pratique physique régulière et diversifiée, tout en développant l'autonomie, la coopération, le goût de l'effort et le vivre-ensemble.

Leviers :

- renforcer le lien école/périscolaire ;
- inscrire l'activité physique dans la régularité ;
- diversifier les pratiques ;
- favoriser l'accès de tous les enfants ;
- utiliser l'activité physique comme support du vivre-ensemble.

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

Les autres axes de coopération

Élargir l'éducation artistique et culturelle à tous : favoriser l'accès de chaque élève aux pratiques artistiques et culturelles à travers des projets collectifs, des interventions et les ressources du territoire.

Leviers : projets intercycles, médiathèque, école de musique, artistes, ateliers et visites culturelles, pédagogie de projet.

Permettre à chaque élève de construire son avenir : créer les conditions favorables aux apprentissages, à l'épanouissement et à la réussite de chacun.

Leviers : climat scolaire serein, pédagogies actives, différenciation, coopération, coéducation et accompagnement personnalisé.

Renforcer la collaboration entre l'école et l'animation : assurer une continuité éducative cohérente entre les différents temps de l'enfant et favoriser la complémentarité des équipes.

Leviers : échanges autour des projets, mutualisation des locaux et ressources, cohérence des pratiques, collaboration avec la médiathèque, participation au pilotage du PEdT et communication commune avec les familles.

Le centre de loisirs la Virgule



L'accueil de loisirs est situé à l'école de l'Olivier. La structure a reçu l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 06 (DDCS). Depuis 2013, la commune a signé le projet éducatif territorial formalisant ainsi une démarche proposant à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, renforçant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

Un projet structuré en quatre Temps Forts

1. **L'École des Sorciers : Créer des liens**

Ce projet immersif a pour but de renforcer les interactions entre l'école et les activités périscolaires. Implanté principalement pendant la pause méridienne, il favorise les échanges, réduit les conflits et valorise les initiatives des enfants dans un cadre ludique et enchanteur.

2. **Les Mercredis Pédagogiques : Voyager au cœur des disciplines**

Ces journées offrent une pause dans la semaine scolaire en proposant des apprentissages à travers des activités ludiques et variées. L'objectif est d'allier plaisir et découverte, pour apprendre autrement.

3. **L'Accueil du Soir : Une ouverture culturelle et sportive**

Chaque soir, les enfants pourront s'initier ou approfondir des pratiques artistiques, culturelles ou sportives, tout en respectant leur rythme et leurs besoins.

4. **Les Vacances : À la découverte des multivers de l'animation**

Pendant les vacances, les enfants partiront explorer des thèmes variés et participeront à des activités originales et enrichissantes, teintées de sensibilisations spécifiques adaptées à chaque période.

Les temps périscolaires

- L'accueil du matin de 7h30 à 8h30
- La Pause méridienne de 11h45 à 13h35 pour les classes maternelles ; 12h00 à 13h50 pour les classes primaires
- L'accueil du soir de 16h30 à 18h30
- L'accueil du mercredi de 8h00 à 18h30

Les accueils périscolaires

L'accueil périscolaire du matin et du soir

L'accueil du matin au Broc se veut être très éloigné d'une simple garderie. Dans le souci de permettre aux enfants de vivre un moment d'accueil et de participation à des ateliers d'éveil, la commune met à la disposition de ceux-ci une salle adaptée servant de sas entre papa, maman et l'école. Les animateurs présents s'évertuent à proposer des activités calmes qui permettent un réveil calme et progressif et sans heurt entre les enfants.

16h30	Restitution des enfants	Restitution des enfants	Restitution des enfants	Restitution des enfants
16h30-17h00	Temps de Goûter et d'échanges	Temps de Goûter et d'échanges	Temps de Goûter et d'échanges	Temps de Goûter et d'échanges
17h00-18h00	Activités suivies et libres (menées dans les 2 cas) Accompagnement aux activités culturelles	Activités suivies et libres (menées dans les 2 cas) Accompagnement aux activités culturelles	Activités suivies et libres (menées dans les 2 cas) Accompagnement aux activités culturelles	Activités suivies et libres (menées dans les 2 cas) Accompagnement aux activités culturelles
18h00-18h30	Temps calme	Temps calme	Temps calme	Temps calme

Temps calme

- Le lundi : Cirque /Judo
- Le mardi : Danse
- Le jeudi : Capoeira
- Le vendredi : Arts plastiques

À ces activités suivies viennent s'ajouter des jeux sportifs, des tournois d'échecs, des ateliers sur l'environnement et le développement durable, des ateliers « cuisine », du jardinage. Ces activités n'imposent pas à l'enfant de rester une heure en activité et permettent donc à ses parents de venir le récupérer entre 17h00 et 18h30.

La pause méridienne entre apprentissage du « bien manger » et « récréation »

Une attention particulière est donnée par la commune à la qualité des repas tant sur le plan nutritionnel que sur celui du respect du « bien manger ». Ainsi les enfants bénéficient de repas bio, variés et mettant en avant les

circuits courts et les légumes et fruits de saison. Les animateurs veillent à ce que les enfants goûtent à tout sans pour autant les contraindre à manger. C'est aussi l'occasion pour les maternelles de tester leur habilité à porter leur plateau, couper leur viande et de s'offrir un moment de socialisation avec leurs camarades.

Restaunome : une pause méridienne pour éveiller les goûts

Mis en place lors de la pause méridienne, le projet **Restaunome** vise à faire du temps du repas un véritable moment d'éducation au bien manger. Les enfants sont invités à prendre le temps de déjeuner dans un environnement calme et propice aux échanges.

Le projet permet également de développer leur curiosité et leur autonomie autour de l'alimentation, en les encourageant notamment à assaisonner eux-mêmes leurs plats et à découvrir de nouvelles saveurs. Au-delà du simple temps de restauration, la pause méridienne devient ainsi un moment de découverte, de sensibilisation et d'apprentissage autour du goût et d'une alimentation équilibrée.

Sensibilisation au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire

La pause méridienne constitue également un support privilégié pour développer chez les enfants une conscience éco-citoyenne. Lors du débarrassage des plateaux, les enfants sont accompagnés dans le tri de leurs déchets et sensibilisés aux bons gestes de tri.

Une attention particulière est portée à la prévention du gaspillage alimentaire. Les enfants sont sensibilisés à la nécessité d'adapter les quantités servies, de limiter les aliments jetés et de prendre conscience de la valeur des produits alimentaires. Le pain et les aliments non consommés font notamment l'objet d'une attention spécifique.

Ces actions permettent d'inscrire progressivement les enfants dans une démarche de responsabilité individuelle et collective et de favoriser l'acquisition de comportements éco-responsables, au sein de la restauration collective comme dans leur vie quotidienne.

Intentions pédagogiques

Une thématique sur trois ans liée à l'imaginaire permet aux animateurs de créer du lien entre les groupes et de proposer des activités cohérentes autour d'un même fil conducteur. Elle contribue également à assurer une continuité ludique entre l'école et l'accueil de loisirs.

L'École des Sorciers : Un Univers Magique à l'École de l'Olivier

Le centre de loisirs de l'École de l'Olivier plonge dans l'univers ensorcelant de l'école des sorciers, inspirée du célèbre magicien à la cicatrice en forme d'éclair. À l'image de Poudlard, l'école se métamorphose pour offrir une aventure immersive aux enfants.

Le Projet "Forêt et Jardins" : Cultiver et Préserver la Nature

Le projet "Forêt et Jardins" invite les enfants à se reconnecter avec la nature à travers des activités pédagogiques et immersives. Les animateurs initient les enfants aux **techniques de jardinage** en leur apprenant à cultiver un potager tout en observant et identifiant la faune qui habite le jardin. Cette approche pratique les sensibilisera à la richesse de leur environnement immédiat et aux interactions entre les plantes et les animaux.

Par ailleurs, des sorties en milieu forestier seront organisées, offrant aux enfants l'occasion de découvrir les écosystèmes locaux. Ces excursions seront accompagnées de notions d'éducation à l'environnement et au développement durable, afin de leur transmettre des valeurs essentielles pour protéger et préserver la nature. Ce

projet ambitieux combine apprentissage, découverte et respect de l'environnement, avec pour objectif de cultiver une conscience écologique chez les plus jeunes.

Le plan mercredi

Maintenir les perspectives !

Le mercredi constitue un temps périscolaire complémentaire du temps scolaire et du temps familial. Il permet à l'enfant de découvrir autrement, par le jeu, la pratique, la coopération et l'éducation populaire, de nouveaux domaines d'apprentissage et d'ouverture culturelle. Le mercredi demeure avant tout un temps de loisirs et de jeux. De nouvelles propositions culturelles, sportives, scientifiques et environnementales viennent toutefois enrichir la journée, dans le respect du rythme et des besoins de chaque enfant.

Bien sûr, le mercredi reste un temps de loisirs et de jeux, cependant de nouvelles propositions d'apprentissage et d'ouverture à la culture viennent enrichir la journée de l'enfant. La commune du Broc s'engage à adhérer à la charte qualité suivante qui structure le projet d'accueil des mercredis et permet ainsi une réelle adhésion aux objectifs éducatifs qui y sont inhérents.

Les mercredis : des temps d'activités culturelles et artistiques

Les mercredis sont conçus comme des temps éducatifs de qualité, favorisant la découverte et la pratique d'activités variées, au-delà des seules pratiques sportives.

Des projets culturels sont menés sur plusieurs séances, permettant aux enfants de s'inscrire dans une démarche collective et de progresser au fil des semaines. Le projet de comédie musicale autour du Chat botté, réalisé sur l'ensemble des mercredis, s'est notamment conclu par une représentation devant le public.

Cette dynamique se poursuit avec le projet de Marching Band, qui permettra aux enfants de découvrir les percussions et différents instruments au sein d'un petit orchestre, avant une restitution en fin d'année dans les villages alentours, sous la forme d'une déambulation musicale.

Ces projets visent à faire des mercredis de véritables temps de découverte, d'apprentissage, de création et de pratique culturelle, favorisant à la fois l'expression individuelle, la coopération et l'ouverture artistique.

La Forêt pédagogique

Un projet conduit par le Département, intitulé « La Forêt pédagogique », est mis en place à destination des enfants à partir du CE2. Il vise à leur faire comprendre les mécanismes environnementaux à l'œuvre au sein de la forêt brochoise. Les ateliers sont animés par un garde de l'Office national des forêts (ONF) et un animateur du Parc naturel régional (PNR), afin de permettre aux élèves de mieux connaître leur environnement et les enjeux liés à sa préservation.

Projet ski – Les mercredis

Soutenu par le Conseil départemental, le projet ski s'est déroulé les mercredis de la période 3 jusqu'aux vacances de février.

Ce projet permet aux enfants de découvrir et de progresser dans la pratique du ski, avec pour objectif de leur permettre d'acquérir les premiers niveaux de ski et de progresser progressivement vers davantage d'autonomie.

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

Au-delà de l'apprentissage sportif, ces séances constituent également un véritable support éducatif autour du **vivre-ensemble** : entraide, respect des consignes et des autres, gestion des efforts, autonomie et responsabilisation au sein du groupe.

8h00 à 9h30	Temps d'accueil, jeux calmes favorisant les échanges
9h30	Répartition des enfants par activités
9h30 à 12h00	Activités menées par les animateurs ou par des intervenants
12h00 à 13h00	Temps de repas
13h00 à 14h00	Temps calme
14h00 à 16h30	Activités
16h30 à 17h00	Temps de goûter
17h00 à 17h30	Bilan journée avec les enfants
17h30 à 18h30	Temps d'accueil et jeux calmes

La commune fait le choix de maintenir, autant que possible, des taux d'encadrement plus favorables que les taux réglementaires assouplis, afin de préserver la qualité des activités et de l'accompagnement des enfants. Les modalités d'organisation peuvent être adaptées ponctuellement en cas d'absence importante de personnels. Ces temps sont assurés par l'équipe d'animation du service Enfance et Jeunesse.

Personnel et taux d'encadrement : la volonté politique a été de conserver les taux d'encadrement, d'avant les décrets d'assouplissement pour maintenir la qualité des activités. En conséquence, le taux d'assouplissement est effectif en cas de fort absentéisme des personnels. Ces temps sont assurés par l'équipe d'animation du service Enfance et Jeunesse.

L'accueil de loisirs extrascolaire

L'accueil de loisirs « La Virgule » accueille durant les vacances jusqu'à 80 enfants par jour. Ces moments de vacances permettent, autour de pratiques et thématiques ludiques, aux enfants une pause bien méritée. Bien que ces moments se veulent être plus récréatifs, les valeurs de la municipalité sont tout autant mises en exergue que pendant le temps périscolaire. Les savoir et savoir-faire sont donc amenés aux enfants par le biais du jeu en faisant tout de même la part belle aux savoir-être et aux apprentissages du vivre ensemble et de la citoyenneté.

Les accueils lors de vacances scolaires : Des thématiques très diverses

Pendant les grandes vacances, les enfants sont accueillis dans des espaces transformés par les équipes d'animation afin de marquer une véritable rupture avec le cadre scolaire. Jeux d'eau, sorties et grands jeux thématiques contribuent à faire de cette période un véritable temps de vacances. Le vivre ensemble reste l'objectif central de cette période. Deux sorties viennent notamment rythmer chaque semaine de loisirs. Les grandes vacances permettent aux enfants de se retrouver dans des locaux transformés par la décoration des

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

animateurs. Ainsi, ils ont moins l'impression de se retrouver à l'école. Les jeux d'eau, les sorties, les grands jeux à thème font de ce moment un réel temps de vacances, une véritable coupure jusqu'à la rentrée des classes. Il va de soi que l'objectif principal en ce temps estival est le vivre ensemble. 2 sorties ponctuent la semaine de loisirs de l'enfant.

Les stages

Des stages sont organisés lors de l'accueil de loisirs extrascolaire, ceux-ci sont orientés vers la culture, les techniques ou le sport en s'inscrivant dans des cycles de projet d'animation.

- Stage de voile
- Stage nature (semaine de sport extérieurs)
- Stage d'équitation
- Stage culturel

Dans le cadre du conventionnement « été culturel »

- Confection de marionnettes
- Ateliers d'écriture
- Fabrication de masques à partir de végétaux

Les séjours

En moyenne, deux séjours par an sont proposés aux enfants de l'accueil de loisirs et aux adolescents. Chaque séjour fait l'objet d'un projet pédagogique spécifique définissant les objectifs éducatifs, les modalités d'organisation et les axes de travail retenus. Ces séjours prolongent les projets développés tout au long de l'année et s'inscrivent dans les orientations pédagogiques du service. Ils peuvent être organisés autour de thématiques telles que l'environnement, les sports d'hiver, l'imaginaire, le sport ou encore la découverte du patrimoine. Ils favorisent également l'autonomie, la vie collective, la solidarité et l'ouverture à de nouveaux environnements.

Les séjours bénéficient du soutien financier de la CAF et, lorsqu'ils se déroulent sur le territoire départemental, du Département des Alpes-Maritimes. Plusieurs tranches d'âge sont concernées afin d'adapter les contenus et les activités aux besoins des enfants et des jeunes.

En complément, des mini-séjours et mini-camps sont régulièrement organisés sur la commune, permettant de valoriser son patrimoine naturel remarquable et les équipements locaux tout en offrant aux enfants une

Pôle ado : Passerelle et Accueil Jeunes



La passerelle « un dispositif particulier à destination des 11-13 ans »

Cette extension de l'accueil de loisirs permettant d'accueillir les enfants sur des temps autres que ceux d'une structure classique. La passerelle est un lien, un fil conducteur de la préadolescence.

La passerelle ouvre ses portes le vendredi de 18h30 à 21h00 et le samedi de 16h00 à 18h00 une fois tous les quinze jours. Une activité particulière peut amener une modification d'horaires en cas de soirée à thème ou de sorties.

Les objectifs suivants y sont mis en avant pour le bien vivre ensemble :

CITOYENNETE : BASSIN DE VIE COMME ESPACE D'INTERACTION

- Favoriser l'expression des jeunes
- Encourager l'émancipation, l'autonomie et tendre vers la responsabilisation
- Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage, la vie en collectivité
- Favoriser l'implication dans la vie locale.
- Favoriser le bénévolat et le volontariat
- Permettre aux jeunes d'affirmer leur personnalité et leur esprit critique

LA SOCIALIZATION ET LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Favoriser la mixité
- Favoriser l'ouverture aux autres et la mobilité des jeunes
- Favoriser les liens intergénérationnels et créer du lien social
- L'accompagnement dans l'adolescence et le vivre ensemble
- Favoriser la créativité des jeunes
- Favoriser l'accès à tous et pour tous aux activités (culturelles, sportives et artistiques)

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

- Respecter et prendre en compte les besoins et attentes des jeunes

Le SKWAT AJ à partir de 14 ans

Le SKWAT AJ est une structure d'accueil de jeunes développée sur la commune du Broc depuis 2013. Elle a pour vocation d'offrir aux jeunes un lieu où se retrouver, échanger et construire des projets, tout en leur permettant de devenir acteurs de leurs temps de loisirs et de la vie locale. Les jeunes peuvent y discuter, se détendre, partager, mais aussi proposer et mettre en œuvre des activités, sorties et projets. Le SKWAT A.J est une structure accueil de jeunes qui a été développée sur la commune du Broc en 2013. Elle avait pour but de permettre aux jeunes Brocois d'avoir un lieu où se retrouver et de permettre à ces mêmes jeunes de s'exprimer au sein de la commune en le rendant acteurs de leurs temps de loisirs. Nos jeunes s'y retrouvent pour discuter, se détendre, partager mais aussi pour monter des projets et participer à des activités (ateliers, sorties, soirées) à leur demande. Situé à l'entrée du village, le SKWAT AJ est en libre accès si le jeune est domicilié au Broc, s'il a au moins un parent y travaillant ou bien encore s'il a fréquenté l'accueil de loisirs de la commune et après avoir réglé l'adhésion forfaitaire annuelle de 15 euros (adhésion de janvier à décembre). A noter que les sorties payantes et les séjours sont soumis à une tarification définie en fonction du quotient familial.

L'accueil des adolescents s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans, et jusqu'à 21 ans lorsqu'ils sont porteurs de projets. Il leur permet de pratiquer des activités de loisirs et de détente dans un cadre éducatif, tout en les accompagnant dans la construction et la réalisation de leurs projets.

L'accueil ados s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 17 ans, et jusqu'à 21 ans s'ils sont porteurs de projets. Il leur permet de pratiquer des activités de loisirs et de détente, dans un cadre éducatif. Il accompagne et implique les jeunes dans leurs projets.

Horaires d'ouverture en période scolaire

- Mercredi de 14h à 20h
- Vendredi de 18h30 à 23h30
- Samedi de 15h à minuit

En période de vacances

- Du mardi au Samedi, de 15h00 à minuit

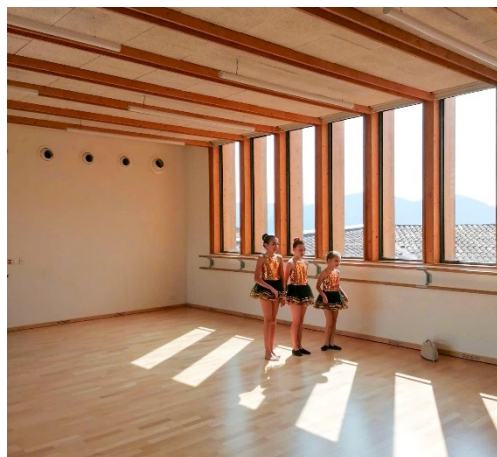
Les structures

La commune investit dans l'amélioration des locaux scolaires ou accueillant prioritairement les enfants. Ces dernières années, un préau dans la cour du haut et la construction de la salle polyvalente au-dessus de celui-ci permettent aux enfants d'évoluer dans des espaces conviviaux et sécurisés.

Nouveau préau



Une salle polyvalente dédiée à des pratiques sportives douces



AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

Un city stade



PHOTOS Crèche

SKWAT et local ados

Salle de Dojo

L'éducation artistique et culturelle, ADN de la commune

L'Éducation artistique et culturelle (EAC) est l'apport, dès l'enfance, d'un socle commun de connaissances et de compétences dans l'ensemble des domaines de l'art et de la culture durant la scolarité de l'élève. L'EAC contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité de l'enfant. Plus qu'une pratique, l'EAC au Broc est ancrée dans l'ADN de la commune qui mène une politique volontaire en termes de culture et d'éducation populaire. Au travers de rendez vous annuels tel que le Festival d'Art Contemporain « Le Peu », des « Automnales », du « Printemps des Poètes » ou des « Journées européennes du Patrimoine », le maillage entre école et centre de loisirs s'opèrent sur des projets communs.

Chaque année les élèves lors de projets en temps scolaire et périscolaires auront :

- Participé à un projet d'éducation artistique et culturelle
- Fréquenté des structures culturelles comme la médiathèque, la salle de spectacle et l'école de musique.

Le PEDT est le fruit de ces coopérations. Il se veut adaptable et évolutif afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et aux réalités du territoire. Il recense les principaux acteurs, actions et dispositifs et a vocation à évoluer au fil des évaluations et des projets. La politique de la collectivité en matière d'éducation s'appuiera sur ce Projet éducatif territorial. Son évolution et la pérennisation de ses actions seront déterminées par les élus, en fonction des priorités de la commune et d'une analyse régulière des besoins, des moyens humains, techniques et financiers mobilisés par la collectivité et ses partenaires.

Les grands domaines artistiques et culturels sont concernés :

- Les arts du spectacle vivant
- Les beaux-arts et la création contemporaine
- La culture scientifique et technique
- Le livre
- Le patrimoine

Vivez Culture !

Un slogan qui reflète l'identité, le savoir-faire et l'engagement de la commune du Broc pour offrir aux familles et aux habitants un cadre de vie dynamique, culturel et convivial.

Les relations avec les familles

MyPérischool : un portail unique pour les familles

MyPérischool constitue un portail numérique unique qui simplifie les démarches des familles. Depuis un même espace, les parents peuvent gérer les inscriptions et les informations de leur enfant, de l'école et du périscolaire aux accueils de loisirs, activités culturelles et sportives.

Cet outil permet ainsi de centraliser les démarches, limiter les formalités administratives et faciliter le suivi des activités de l'enfant, tout en améliorant la coordination des services municipaux.

Mailing secrétariat : L'information est donnée par le secrétariat du service jeunesse, elle est le plus souvent collective mais aussi être en direction que d'une seule famille. L'information concerne la logistique et le planning de l'accueil de loisirs

Tableau d'affichage : Les tableaux d'affichage informent les familles de la programmation des différentes activités, des changements de dernières minutes

Réunions : Il est parfois nécessaire de rencontrer certains parents, en ce cas un rendez-vous est organisé entre les responsables de l'AL et la famille. Un bilan de cette réunion est adressé au chef de Service

L'éducation aux pratiques artistiques collectives : développer l'imaginaire, découvrir les arts du

spectacle vivant — notamment le théâtre et la musique — et construire des projets collectifs dans lesquels les enfants et les jeunes sont à la fois auteurs et acteurs. Les pratiques artistiques constituent des langages qui donnent du sens aux émotions, aux connaissances et au monde, tout en contribuant à la construction de la personnalité.

Le site de la mairie du Broc : Des outils numériques ainsi qu'une explication succincte des entités Brocoises recevant les enfants peuvent être facilement trouvés par les parents

Les événements communaux appelant à la participation des familles

- Participation à la Journée de l'Enfance
- Accompagnement aux « mercredis ski »
- Bourse au ski
- Portes ouvertes
- Fêtes de fin d'année



Conclusion du diagnostic et de l'état des lieux

Une continuité éducative au service de l'enfant et du jeune

La conception de l'éducation populaire portée par la commune du Broc vise à aller au-delà des seuls apprentissages scolaires. Elle accompagne les enfants et les jeunes dans le développement de leur capacité à être, penser, agir et communiquer, en s'appuyant sur les valeurs de liberté, de respect, d'égalité et de solidarité. Cette ambition s'inscrit dans une véritable continuité éducative, l'enfant pouvant être accompagné tout au long de son parcours au sein des structures communales : de la petite enfance au *Jardin des Étoiles*, puis à l'école primaire de l'Olivier et aux accueils périscolaires, avant de rejoindre, à partir de 11 ans, la Passerelle et le Skwat A.J. Cette proximité permet aux équipes de mieux connaître les enfants, de favoriser la transmission des informations et d'assurer une cohérence dans leur accompagnement au fil des âges.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, la richesse et la diversité des activités proposées permettent à chaque enfant de faire des choix, d'expérimenter, de découvrir de nouveaux domaines et de développer ses compétences, au-delà du cadre scolaire. Cette démarche est renforcée par les actions menées en lien avec l'école, les familles, les associations et les différents partenaires du territoire. Les orientations éducatives sont déclinées dans les projets pédagogiques des structures et font l'objet d'une évaluation régulière afin de les adapter aux besoins des enfants et des jeunes. La commune affirme depuis plusieurs années une politique Enfance et Jeunesse forte, soutenue par une équipe municipale qui fait de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes citoyens une priorité. Cette volonté se traduit notamment par des moyens humains adaptés et par un accès large à la culture et aux pratiques artistiques. Chaque Brocois peut ainsi bénéficier d'une offre culturelle diversifiée à travers les concerts, spectacles et événements, mais également grâce aux enseignements proposés par l'école de musique, l'atelier d'arts plastiques et l'atelier d'art dramatique.

Enfin, cette continuité s'inscrit dans un environnement territorial favorable. La majorité des jeunes Brocois fréquentent le collège Paul Langevin, situé à seulement 8,4 km du centre du Broc, soit environ 15 minutes, ce qui contribue à maintenir une proximité géographique entre le lieu de vie, la famille et les établissements scolaires.

Les contraintes du territoire

- Le Broc est une commune rurale, sans être trop éloignée de Nice, il faut tout de même une demi-heure pour se rendre dans le centre-ville de la Métropole.
- Les moyens de transports collectifs sont peu nombreux.
- La commune ne compte pas de structures associatives sportives.

Les intentions éducatives du PEdT 2026-2029

Durée du PEdT

Le présent PEdT est établi sur 3 ans de 2026 à 2029, une évaluation annuelle des actions sera effectuée avec les instances signataires. Une réorientation partielle ou globale pourra être effectuée en fonction des besoins et de l'évaluation.

Les partenaires du projet

- La CAF
- La SDJES
- L'éducation nationale
- Les associations locales (APE et Parents d'élèves)

Les structures municipales partenaires

- L'accueil périscolaire
- L'accueil de loisirs
- L'accueil de jeunesse
- La médiathèque
- L'école de Musique
- L'atelier d'Arts Plastique
- L'atelier théâtre

Les objectifs éducatifs

Pour la période 2026-2029, le PEdT s'organise autour de quatre axes structurants, complétés par des enjeux transversaux qui répondent aux évolutions des besoins des enfants, des jeunes et des familles : compétences psychosociales, éducation aux écrans et au numérique, participation des jeunes à la vie locale, adaptation au changement climatique et renforcement de la coéducation.

Ces 4 axes construisent la définition que nous proposons de l'éducation populaire : les jeunes ont à apprendre en dehors des savoirs scolaires : savoir-être, penser, agir en explorant tous les ressorts de la liberté, du respect et de l'égalité.

Lutte contre les violences sexuelles et sexistes, Le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande à chaque organisateurs (communes et associations) une tolérance zéro. Depuis le 6 juillet 2023, les animateurs de centres aérés et de colonies de vacances sont formés sur les violences sexistes et sexuelle.

Axes et valeurs

- **AXE 1 — Développer les pratiques artistiques collectives et la créativité**
- **AXE 2 — Développer la sensibilisation à l'environnement et à sa préservation**
- **AXE 3 — Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons**
- **AXE 4 — Favoriser le vivre-ensemble, le respect de l'autre et les relations positives au sein du groupe**

AXE 1 — Développer les pratiques artistiques collectives et la créativité

Action sur le terrain

Les pratiques artistiques collectives permettent aux enfants et aux jeunes de développer leur imaginaire, leur créativité et leur capacité à construire un projet commun. Théâtre, musique, arts plastiques, spectacle vivant ou encore projets interdisciplinaires sont autant de supports permettant aux enfants de devenir à la fois auteurs et acteurs de leurs réalisations.

À travers des groupes constitués par classes d'âge et favorisant la mixité, chacun est amené à trouver sa place, à exprimer ses émotions, à développer ses compétences et à contribuer à une œuvre collective. Les pratiques artistiques deviennent ainsi de véritables langages permettant de donner du sens aux émotions, aux connaissances et au monde qui nous entoure, tout en participant à la construction de la personnalité.

AXE 2 — Développer la sensibilisation à l'environnement et à sa préservation

Action sur le terrain

La commune propose de nombreux projets permettant aux enfants et aux jeunes de découvrir, expérimenter et comprendre leur environnement proche : Broc Lanta, randonnées musicales, nuits sous tentes, jardin pédagogique ou encore projet de forêt pédagogique.

Ces expériences privilégient le contact direct avec la nature et le plein air. Elles contribuent au bien-être, à la santé, à l'éveil et à la découverte du monde vivant local. Elles permettent également de sensibiliser progressivement les enfants au respect de la nature, à la préservation des ressources et aux équilibres des écosystèmes, en développant une relation concrète et responsable avec leur environnement.

AXE 3 — Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Action sur le terrain

L'égalité entre les filles et les garçons est travaillée au quotidien à travers les activités sportives, artistiques et les projets collectifs, en veillant à ce que chacun puisse participer et trouver sa place. Les pratiques collectives, notamment le football et les autres activités sportives, sont pensées comme des espaces de rencontre et de coopération, sans distinction liée au sexe.

L'objectif est de ne laisser personne sur le banc, de permettre à chacun d'exprimer ses envies et ses capacités et de déconstruire les représentations qui peuvent limiter les choix des enfants. Les activités de plein air, les projets collectifs, sportifs, artistiques ou culturels favorisent ainsi la mixité, le respect de l'autre et l'apprentissage de l'égalité, valeurs essentielles du vivre-ensemble et de la laïcité.

AXE 4 — Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons

Asur le terrain

La commune souhaite favoriser des relations directes, réelles et bienveillantes entre les enfants et les jeunes, en valorisant les temps collectifs, les échanges et la construction de projets communs. Les accueils de loisirs, activités sportives, artistiques et projets collectifs constituent autant d'occasions de développer l'écoute, l'entraide, le respect et l'amitié.

Dans un contexte où les relations numériques occupent une place croissante dans la vie des jeunes, les structures éducatives constituent des espaces privilégiés pour apprendre à vivre ensemble au-delà des écrans et des réseaux sociaux. Une attention particulière est portée à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement, ainsi qu'à la lutte contre les stéréotypes et les comportements qui peuvent conduire à l'exclusion ou aux violences. L'enjeu est de permettre à chaque jeune de construire des relations fondées sur la liberté, le respect, l'égalité et la solidarité, tout en développant son esprit critique et sa capacité à agir au sein du groupe.

Les valeurs du PEdT

Le PEdT s'appuie ainsi sur des principes et des valeurs repris dans plusieurs textes fondamentaux, à commencer par le Préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen qui rappelle la nécessité de garder à l'esprit la Déclaration pour développer le respect des droits et des libertés qu'elle proclame. Notre conception de l'approche éducative s'inspire également de la Convention relative aux Droits de l'Enfant en incluant les enjeux en matière de développement durable.

- Développer des activités liées à la citoyenneté, aux valeurs républicaines et à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (voir annexe)
- Agir dans le domaine du développement durable et des enjeux sociétaux (voir annexe)
- Valeurs de la commune en termes d'éducation
- Ouvrir à des pratiques culturelles, techniques et sportives

La commune du Broc, pour nourrir ces valeurs, a choisi de mettre l'accent sur la culture et s'engage depuis plusieurs années dans une volonté soutenue de partage culturel et d'éducation populaire. La municipalité souhaite permettre aux enfants, l'accès à la culture et aux arts.

L'articulation du PEdT avec l'existant

Articulation avec la CTG et son bassin de vie

La Convention territoriale globale CTG est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et

services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs. La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté. L'objectif de la CTG est donc de définir un projet stratégique global du territoire sur les communes de Carros, Le Broc, Gattières, Saint Jeannet, La Gaude et Gilette.

Articulation avec le tissu associatif local

Le Broc bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique, qui contribue pleinement à la mise en œuvre des orientations du PEDT. Plusieurs associations interviennent directement auprès des enfants et des jeunes, en complément des partenaires ponctuels mobilisés dans le cadre de projets intergénérationnels, environnementaux ou citoyens. Cette diversité d'acteurs constitue une véritable richesse pour la commune et permet de multiplier les expériences, les rencontres et les apprentissages proposés aux jeunes Brocois.

En faim de contes : De fréquentes interventions de cette association bouyonnaise proposées par la responsable de la Médiathèque viennent jaloner l'année scolaire des enfants.

M'Danse : Aurélie Richichi éveille les enfants Brocois à la Danse que ce soit dans le cadre périscolaire ou extrascolaire.

Carros Judo : Une intervention hebdomadaire est programmée dans le cadre des accueils du soir.

Fête des mômes est une association qui propose comme son nom l'indique de fêter les événements principaux de l'année scolaire et permet à tous les enfants et à leur famille de participer à ces nombreuses manifestations.

L'association des parents d'élèves « les petites olives » relancée en 2025, contribue activement à la vie de l'école en organisant différentes actions et événements destinés à collecter des fonds en soutien aux projets scolaires. Présente lors de nombreux temps forts de la commune, elle participe à leur animation à travers l'organisation de goûters, de ventes et d'autres initiatives gourmandes. Par son engagement, l'association contribue ainsi à renforcer les liens entre les familles, l'école et la vie communale, tout en soutenant concrètement les projets proposés aux élèves.

Les modalités de mise en œuvre du PEdT

L'identité du PEdT

Responsable du projet : Frédéric SITJAS dcej@lebroc.fr

Référent Pédagogique : Thierry CORBIN directeur-als@lebroc.fr

Durée du PEdT

Le PEdT s'inscrit sur une période de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2026

Le plan mercredi s'inscrit également durant cette période.

Instances de pilotage et d'évaluation

Les accueils périscolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaire, famille, temps libre), ils doivent être organisés en tenant compte du rythme de l'enfant et de ses besoins. Ils sont conçus pour que les enfants puissent y acquérir des compétences et des savoirs complémentaires des apprentissages scolaires. Il devient essentiel de s'interroger sur le bien-fondé des animations proposées sur ce temps et d'en évaluer les objectifs et action (voir annexe).

*Objectifs généraux >>> Objectifs opérationnels >>> Actions >>>
Indicateur de suivi >>> Indicateurs quantitatifs*

Composition idéale du comité de pilotage :

- Des élus de la commission enfance et jeunesse
- Des représentants des parents d'élèves
- Un représentant de l'équipe éducative de l'école de l'Olivier
- Le directeur de l'accueil de loisirs
- Le directeur du service Culture, Jeunesse et Vie Sociale
- Un représentant de la CAF
- Un représentant de la SDJES
- Un représentant de l'Éducation nationale

Deux commissions par an pourrait permettre d'évaluer les moyens mis à la disposition du PEdT avec des réunions de service ou interservices. Le comité de pilotage se réunira une fois l'an afin de faire le bilan annuel des actions liées au PEdT. L'évaluation se fera sur des critères quantitatifs et des indicateurs liés directement à l'action

L'évaluation s'appuiera sur des critères quantitatifs et qualitatifs directement liés aux actions menées :

- Suivi du nombre d'enfants fréquentant les accueils du soir et du mercredi.
- Taux de participation aux activités et événements proposés.
- Satisfaction des enfants, des familles et des partenaires.
- Diversité et qualité des activités éducatives, sportives et culturelles.
- Participation des enfants aux projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).
- Renforcement des partenariats entre l'école, les services municipaux et les associations locales.

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

- Impact des actions sur le bien-être, l'autonomie et la citoyenneté des enfants.
- Accessibilité des dispositifs pour tous les publics.

L'Éducation artistique et culturelle (EAC) permet, dès l'enfance, l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de sensibilités dans les différents domaines de l'art et de la culture. Elle contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité de l'enfant. Au Broc, l'EAC est pleinement ancrée dans l'identité de la commune, qui mène une politique volontariste de culture et d'éducation populaire. Les rendez-vous annuels tels que le Festival d'art contemporain « Le Peu », les Automnales, le Printemps des Poètes ou les Journées européennes du patrimoine permettent de renforcer le lien entre l'école, les équipements culturels et l'accueil de loisirs.

Conclusion

Faire face aux enjeux de demain...

Depuis 2013, le PEdT de la commune du Broc met l'enfant au cœur de cette culture humaniste chère aux élus Brocois. L'élève est considéré comme un individu dans sa globalité, dans son suivi scolaire mais aussi dans son quotidien. Les partenariats entre la mairie, l'école, les associations et les familles viennent ainsi enrichir et compléter le parcours de l'enfant. Le PEdT est le fruit de ces coopérations. Il se veut adaptable et modulable afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et aux réalités du territoire. Il recense les principaux acteurs, actions et dispositifs et a vocation à évoluer au fil du temps. Le Projet éducatif territorial vise ainsi à fédérer l'ensemble des acteurs et des dispositifs afin de donner du sens et de la cohérence à l'ensemble du volet éducatif du territoire à destination des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans révolus. La politique de la collectivité en matière d'éducation s'appuiera sur ce Projet éducatif territorial. Son évolution et la pérennisation de ses actions seront toutefois déterminées par les élus, en fonction des priorités retenues et d'une analyse régulière des besoins, ainsi que des moyens humains, techniques et financiers mobilisables par la commune et ses partenaires.

Ce nouveau PEdT devra également répondre à des enjeux sociétaux qui dépassent le seul cadre éducatif local. La relation de confiance entre les familles et les professionnels qui interviennent auprès des enfants constitue notamment un enjeu majeur, dans un contexte récent marqué par une actualité judiciaire ayant pu fragiliser la perception et la confiance envers les métiers de l'enfance. Le développement d'une relation transparente, fondée sur le dialogue, la reconnaissance des professionnels et la coéducation constitue dès lors un défi essentiel. L'inclusion représente également un enjeu majeur. Elle nécessite des compétences, du temps et des moyens humains et matériels importants, parfois difficiles à mobiliser à l'échelle d'une petite commune. Le développement de coopérations et de mutualisations avec les communes et structures voisines pourra constituer une piste pour mieux répondre collectivement aux besoins des enfants et des familles. Le PEdT devra également accompagner les transformations liées à l'essor des nouvelles technologies et du numérique, qui modifient profondément les modes d'accès à l'information, les relations sociales et les pratiques des enfants et des jeunes. Il s'agit d'en accompagner les usages, d'en prévenir les risques et de développer l'esprit critique et la capacité de chacun à évoluer dans cet environnement.

Enfin, les enjeux environnementaux et le changement climatique imposent une adaptation progressive des équipements comme des pratiques. Au-delà de la nécessaire rénovation et adaptation des bâtiments face au réchauffement climatique et à leur vieillissement, c'est l'ensemble des pratiques éducatives, des usages et des habitudes qu'il convient de questionner et de faire évoluer. Ainsi, au-delà de sa vocation de citoyenneté, d'émancipation et d'éducation populaire, ce nouveau PEdT entend préparer la commune aux transformations de son environnement social, technologique et climatique. Il doit rester un cadre vivant, capable d'anticiper les évolutions de la société et de s'adapter aux enjeux à venir, tout en conservant comme boussole essentielle l'intérêt, l'épanouissement et la construction du futur citoyen de chaque enfant et de chaque jeune Brocois.

« Il faut apprendre à naviguer dans un océan d'incertitudes à travers des archipels de certitudes. »

Edgar Morin, *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*

AR Prefecture

006-210600250-20260914-2026_080-DE
Reçu le 21/09/2026
Publié le 21/09/2026

ANNEXES

RI ALSH

Projet restaunome crèche

Fiche animations